

"Je refuse d'obéir !" (Lettre d'un instituteur à son inspecteur)

Colomiers, le 6 novembre 2008

Monsieur l'Inspecteur,

Je vous écris cette lettre car aujourd'hui, en conscience, je ne puis plus me taire ! En conscience, je refuse d'obéir.

Depuis un an, au nom des indispensables réformes, un processus négatif de déconstruction de l'Education Nationale s'est engagé qui désespère de plus en plus d'enseignants. Dans la plus grande précipitation, sans aucune concertation digne de ce nom, au mépris de l'opinion des enseignants qui sont pourtant les « experts » du quotidien sur le terrain, les annonces médiatiques de « réformes » de l'école se succèdent, suscitant tantôt de l'inquiétude, tantôt de la colère, et surtout beaucoup de désenchantement et de découragement. La méthode est détestable. Elle témoigne de beaucoup de mépris et d'arrogance vis-à-vis de ceux qui sont les premiers concernés. La qualité d'une réforme se juge autant par son contenu que par la façon dont elle est préparée, expliquée et mise en oeuvre. L'Education Nationale n'est pas l'armée ! Il n'y a pas d'un côté ceux qui décident et d'un autre côté ceux qui exécutent ! L'honneur de notre métier est aussi de faire œuvre de raison, de critique et de jugement.

Aujourd'hui, la coupe est pleine ! Le démantèlement pensé et organisé de l'Education Nationale n'est plus à démontrer tant les mesures décidées et imposées par ce gouvernement l'attestent au grand jour : des milliers de suppressions de postes qui aggravent une situation d'enseignement déjà difficile, la diminution du volume horaire hebdomadaire, la préférence accordée à la semaine de 4 jours, pourtant dénoncée par tous les chronobiologistes, l'alourdissement des programmes scolaires malgré une rhétorique qui prétend le contraire, la suppression des IUFM, la disparition annoncée des RASED alors qu'aucun bilan de leur action n'a été réalisé, la réaffectation dans les classes des enseignants travaillant pour les associations complémentaires de l'école, ce qui mettra à bas grand nombre de projets éducatifs dont l'utilité n'est plus à démontrer, la mise en place d'une agence chargée du remplacement avec l'utilisation de vacataires, la création des EPEP où les parents et les enseignants seront minoritaires dans le Conseil d'Administration, la dévalorisation du métier d'enseignant dans les écoles maternelles et les menaces qui pèsent sur celles-ci, la liste est longue des renoncements, des coupes franches et finalement des mauvais coups portés à notre système éducatif. Sans compter, ce qui m'est le plus insupportable, l'insistance à dénoncer le soit disant « pédagogisme », c'est-à-dire les mouvements pédagogiques qui, depuis des décennies, apportent des réponses innovantes, crédibles, raisonnables à l'échec scolaire.

Le démantèlement des fondements de l'Education Nationale est un processus que je ne peux accepter sans réagir. **L'objet de ma lettre est de vous informer que je ne participerai pas à ce démantèlement.** En conscience, je refuse de me prêter par ma collaboration active ou mon silence complice à la déconstruction d'un système, certes imparfait, mais qui a vocation à éduquer et instruire, à transmettre tout autant un « art de faire » qu'un « art de vivre », en donnant toutes ses chances à chaque élève, sans aucune distinction.

1. Les « nouveaux » programmes constituent une régression sans précédent. Ils tournent le dos à la pédagogie du projet qui permet aux élèves de s'impliquer dans les savoirs, de donner du sens à ce qu'ils font, de trouver des sources de motivation dans leur travail. Cette vision mécaniste et rétrograde des enseignements, qui privilégie l'apprentissage et la mémorisation, va certainement enfoncer les élèves en difficulté et accentuer l'échec scolaire. Ces programmes sont conçus pour pouvoir fournir des résultats « quantifiables, publiables et comparables » Or, « en éducation, tout n'est pas quantifiable, ni même évaluable en termes d'acquisitions immédiatement repérables ». (Philippe Meirieu). Nous sommes bien dans une logique d'entreprise et de libéralisation de l'école. Désormais, les enseignants seront évalués sur les progrès des acquis des élèves, c'est-à-dire sur la progression des résultats chiffrés. C'est notre liberté pédagogique qui est ainsi menacée. Dans la mesure où les programmes de 2002 n'ont fait l'objet d'aucune évaluation sérieuse et que d'autre part nous ne savons toujours pas qui a élaboré et rédigé les programmes 2008, d'ailleurs sans aucune concertation digne de ce nom, nous sommes en présence d'un déni de démocratie et de pédagogie. Pour toutes ces raisons, je considère que ces programmes sont totalement illégitimes. **C'est pourquoi en conscience, j'ai décidé de ne pas les appliquer et de continuer à travailler**

dans l'esprit des programmes de 2002.

2. Tout particulièrement, je refuse de m'inscrire dans la logique d'une « Instruction morale et civique » aux relents passésistes. C'est une insulte faite aux enseignants et aux élèves de penser que l'inscription d'une règle de morale au tableau, apprise par cœur par les élèves, fera changer un tant soit peu leur comportement ! Aujourd'hui, plus que jamais nous avons besoin de mettre en place dans nos classes des dispositifs qui offrent aux élèves la possibilité de se connaître, de se rencontrer, d'échanger, de se respecter. Nous avons besoin d'une éducation au vivre ensemble, car si nous ne le faisons pas, qui le fera ? L'éducation citoyenne est l'un des piliers de l'école pour construire une société ouverte, démocratique et libérée de l'emprise de la violence. La priorité aujourd'hui est d'apprendre aux élèves à se respecter, à réguler positivement les inévitables conflits du quotidien par la parole, la coopération, la médiation. **Aujourd'hui, comme hier, en conscience, j'ai fait le choix d'une éducation citoyenne qui permette aux élèves de découvrir leur potentiel créatif et émotionnel au service du mieux vivre ensemble.**

3. La réduction du volume horaire de la semaine scolaire de 26h à 24h apporte des bouleversements tels dans l'organisation des écoles, qu'il faut aujourd'hui parler de désorganisation structurelle. Le dispositif d'aide personnalisée pour « les élèves en difficulté » n'est qu'un prétexte démagogique pour supprimer les RASED. Ce dispositif porte un coup fatal à la crédibilité du métier d'enseignant. En effet, de nombreuses expériences pédagogiques d'hier et d'aujourd'hui ont montré et montrent que la difficulté scolaire se traite avec efficacité avec l'ensemble du groupe-classe, dans des dynamiques de coopération, de tutorat, de travail différencié, d'ateliers de besoin, etc. Le dispositif actuel considère que la difficulté doit être traitée de façon « médicale », avec un remède individuel, en dehors de toute motivation et de tout projet de classe. C'est une grave erreur. Ce dispositif est une faute contre l'esprit et la pédagogie. **Dès la rentrée, en conscience, je n'appliquerai pas ce dispositif d'aide personnalisée tel qu'il est actuellement organisé. Ces deux heures seront mises à profit pour mener à bien un projet théâtre avec tous les élèves de la classe, répartis en demi-groupe, le mardi et le vendredi de 15h30 à 16h30, ceci avec l'accord des parents.**

4. Les stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires à destination des élèves de CM1 et CM2 sont eux aussi des dispositifs scandaleux et démagogiques destinés à caresser l'opinion publique dans le sens du poil. Mis en place sous le motif populiste qu'il est anormal que seuls les riches peuvent se payer des heures de soutien scolaire (dixit notre ministre), ces stages dont certains ne seront pas animés par des enseignants, ne régleront en rien l'échec scolaire. Ils sont destinés à appâter les enseignants qui souhaitent effectuer des heures supplémentaires avec bonne conscience, alors que dans le même temps des milliers de postes sont supprimés, aggravant ainsi les conditions de travail dans les écoles. **Parce que je respecte profondément les élèves qui ont des difficultés et leurs parents et que je suis persuadé que ce dispositif est néfaste, je continuerai à refuser de transmettre des listes d'élèves pour les stages de remise à niveau.**

5. La loi sur le service minimum d'accueil dans les écoles les jours de grève n'est pas autre chose qu'une loi de remise en question des modalités d'application du droit de grève. Il est demandé aux enseignants de se déclarer gréviste 48h avant la grève afin que ce service minimum d'accueil puisse se mettre en place. Ce qui signifie clairement que les enseignants doivent collaborer à la remise en cause du droit de grève ! On ne saurait être plus cynique ! La commune de Colomiers ayant décidé de ne pas organiser ce service minimum d'accueil les jours de grève, il devient inutile de se déclarer 48h avant. **En conscience, je ne me déclarerai pas gréviste à l'administration et j'informerai les parents trois jours avant de mon intention de faire grève.**

Dans son dernier ouvrage, « Pédagogie : le devoir de résister », Philippe Meirieu écrit : « Nous avons le devoir de résister : résister, à notre échelle et partout où c'est possible, à tout ce qui humilie, assujettit et sépare. Pour transmettre ce qui grandit, libère et réunit. Notre liberté pédagogique, c'est celle de la pédagogie de la liberté. [...] Nous n'avons rien à lâcher sur ces principes pédagogiques. Car ils ne relèvent pas de choix passagers de majorités politiques, mais bien de ce qui fonde, en deçà de toutes les circulaires et de toutes les réformes, le métier de professeur dans une société démocratique.

Et devant les errances de la modernité, le professeur n'a rien à rabattre de ses ambitions, bien au

contraire... Face à la dictature de l'immédiateté, il doit travailler sur la temporalité. Quand, partout, on exalte la pulsion, il doit permettre l'émergence du désir. Contre les rapports de force institués, il doit promouvoir la recherche de la vérité et du bien commun. Pour contrecarrer la marchandisation de notre monde, il doit défendre le partage de la culture. Afin d'éviter la sélection par l'échec, il doit incarner l'exigence pour tous.

Personne ne prétend que la tâche est facile. Elle requiert détermination et inventivité. Echanges, solidarité et travail en équipe. Elle exige du courage. Et la force de nager à contre-courant. Il ne faut pas avoir peur de la marginalité. Car, plus que jamais et selon la belle formule de Jean-Luc Godard, « c'est la marge qui tient la page. » »

Si aujourd'hui je décide d'entrer en résistance et même en désobéissance, c'est par nécessité. Pour faire ce métier, il est important de le faire avec conviction et motivation. C'est parce que je ne pourrais plus concilier liberté pédagogique, plaisir d'enseigner et esprit de responsabilité qu'il est de mon devoir de refuser d'appliquer ces mesures que je dénonce. Je fais ce choix en pleine connaissance des risques que je prends, mais surtout dans l'espérance que cette résistance portera ces fruits. J'espère que, collectivement, nous empêcherons la mise en œuvre de ces prétendues réformes. Cette action est une action constructive car dans le même temps il s'agit aussi de mettre en place des alternatives pédagogiques concrètes, raisonnables et efficaces.

Monsieur l'Inspecteur, vous l'avez compris, cette lettre n'est pas dirigée contre vous, ni votre fonction, mais je me dois de vous l'adresser et de la faire connaître. Le propre de l'esprit responsable est d'agir à visage découvert, sans faux-fuyant, en assumant les risques inhérents à cette action. C'est ce que je fais aujourd'hui.

Je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de mes sentiments déterminés et respectueux.

Alain REFALO

Professeur des écoles

Ecole Jules Ferry, Colomiers (31)

Lettre adressée à Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale de la 17ème circonscription de la Haute-Garonne.